



LE COURRIER DU RETRAITÉ

Supplément au n° 225 de mars 2019
Section du Val d'Oise
<http://www.fgrfp95.webnode.fr>
<http://www.regionalefgrfpidf.webnode.fr>

N°59

MARS 2019

L'ÉDITO par René MATÉOS, TRÉSORIER DÉPARTEMENTAL

Paroles de « gilets jaunes »

SOMMAIRE	page
L'édito	1
La fiscalité	2
L'assemblée générale	3
Compte rendu AG	4
Elections et CR financier	5

Adhérents directs

Si vous n'avez pas encore payé votre cotisation 2019, faites-le sans tarder ; nous comptons sur vous. Merci. (barème des cotisations en page 3)

Même si on ne sait pas encore où vont les « gilets jaunes », le mouvement est déjà une victoire. C'est une victoire, car se mettre en mouvement, se mettre en lutte, c'est déjà une victoire en soi. Mais alors qu'est-ce que les « gilets jaunes » ont gagné, à part une dizaine de malheureux milliards d'euros ?

Il faut les écouter parler. Paroles entendues de « gilets jaunes », paroles qui réconfortent.

De Joël, retraité de Saint-Brieuc : « ce mouvement des gilets jaunes, ça m'a donné de l'énergie ! Ça m'a fait découvrir qu'il y avait beaucoup de gens dans la misère. Les gens maintenant osent dire qu'ils vivent sans chauffage dans une maison à 14° parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer les factures de gaz ».

De Géraldine, 47 ans, assistante d'exploitation, 1400 € par mois : « par ce mouvement, j'ai pris conscience que je ne suis pas seule à rencontrer des difficultés pour payer mes factures. Les gens éprouvent du dégoût de-

vant ce qu'ils ont laissé faire depuis trop longtemps. Les jeunes disent tout ce qui ne va pas. Tout sort. Ils en ont marre de galérer ».

De Christiane, 39 ans, serveuse à Morlaix.

« j'ai été frappée par le sentiment de fraternité dans les ronds-points. Les gens se parlent, échangent, vident ce qu'ils ont sur le cœur depuis des années. J'ai appris qu'il n'y a pas forcément des fachos ou des racistes chez les gilets jaunes. Je m'isolais chez moi ; là, j'ai rencontré des gens qui avaient les mêmes difficultés que moi. La classe moyenne reprend confiance en elle-même. On a l'impression d'agir. Il y aura un avant et un après « gilets jaunes ». J'ai traversé la rue plusieurs fois et je n'ai trouvé que des boulots de m... ».

De Jean, retraité, Quimper : « je suis breton, je suis français et je trouve que les valeurs portées par le drapeau français se sont étioilées depuis un moment. Avec les gilets jaunes, je retrouve la fraternité ».

FGR-FP
20, rue Vignon - 75009 PARIS
Directeur de publication : Michel SALINGUE
Dépositaire local : René MATÉOS
20, allée des lilas—95300 ENNERY

Imprimé par nos soins

JEUDI 28 MARS 2019
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PRINTEMPS
À ERAGNY de 9h à 12h
(voir page 3)
9h : café d'accueil—viennoiseries

Le contexte inédit du mouvement des « Gilets jaunes » a amené le gouvernement à ouvrir un grand débat national sur différents thèmes dont ceux de la fiscalité et des services publics.

Sans être dupe sur les conclusions éventuelles que pourront donner ces débats, la fiscalité et les services publics doivent être l'occasion d'un débat démocratique et citoyen. Le sujet de la justice fiscale au service de la justice sociale et de la transition écologique est devenu un enjeu crucial dans la période. Premier point : nos impôts, nos dépenses et l'action publique.

L'impôt est au cœur de notre solidarité nationale. C'est l'impôt qui contribue à réduire les inégalités et qui finance nos services, les aides et les investissements publics. L'impôt rémunère les professeurs, les pompiers, les policiers, les militaires, les magistrats, les infirmières, les agents des finances publiques ainsi que tous les fonctionnaires qui œuvrent quotidiennement au service de tous. Il permet aussi de verser des prestations sociales et de financer certains grands projets d'avenir, notre recherche, notre culture ou d'entretenir nos infrastructures.



L'impôt est donc indispensable à la vie en société mais il doit être juste. Lorsqu'il est trop injuste et mal réparti, il n'est plus consenti ; il alimente la hausse inquiétante des inégalités et prive de nombreux ménages et PME de revenu disponible. Les plus aisés et les grandes entreprises ont bénéficié ces 20 dernières années d'une fiscalité favorable sans précédent.

Quelles sont les vraies questions à poser pour aller plus loin ?

- Comment pourrait-on rendre notre fiscalité plus juste et plus efficace ?
- Comment mieux combattre l'évasion et la fraude fiscale ?
- Comment renforcer le consentement à l'impôt mis à mal depuis trop longtemps ?

Concernant la dépense publique, il est important de rappeler qu'elle est issue majoritairement de notre système de protection sociale. Cette dépense est socialement, écologiquement et économiquement utile. Notre modèle social est injustement mis en cause. Nous devons impérativement le défendre pour réduire les inégalités, pour une société plus juste et plus solidaire.

- Comment financer dans le cadre d'une véritable justice fiscale et sociale les besoins nouveaux en matière de services publics et de protection sociale ?
- Comment mieux organiser notre pacte social ?
- Comment réduire les inégalités, en finir avec la financiarisation et préserver l'environnement ?

Deuxième point : organisation de l'Etat et des collectivités publiques

Les services publics sont vitaux : école, police, armée, hôpitaux, tribunaux sont indispensables à notre cohésion sociale. Malheureusement, leur recul a délaissé de nombreux territoires et quartiers. Il faut inverser impérativement cette tendance.

- Comment l'Etat doit-il s'organiser pour améliorer son action au plus près des citoyens ?
- Comment l'Etat et les collectivités locales peuvent-ils s'améliorer pour mieux répondre aux défis de nos territoires, de la transition écologique et de la justice sociale ?

Le grand débat est lancé avec de vraies questions de société.

Il est temps de transformer les colères en solutions pour redonner du sens et du contenu à la démocratie !!!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PRINTEMPS

Jeudi 28 mars 2019 de 9h à 12h

Lycée hôtelier, 77 rue de Pierrelaye ÉRAGNY-sur-OISE
(le plan d'accès pourra être adressé à ceux qui en feront la demande)

N'oubliez surtout pas de vous inscrire au REPAS : voir encadré CI-DESSOUS

Ordre du jour proposé :

- 1) Actualités et activités nationale, régionale et départementale
- 2) Elections à la commission exécutive départementale et à la commission de contrôle des comptes, délégation au congrès.
- 3) Point financier
- 4) Motion revendicative 2019 : voir site www.fgrfp95.webnode.fr - (rubrique : congrès 2019)
- 5) Questions diverses (à faire parvenir à **Philippe MARIE** ou **René MATÉOS** pour le 25 mars dernier délai).

REPAS AMICAL

à l'issue de l'assemblée générale
au restaurant du lycée hôtelier

MENU

Crudités
Poulet sauté chasseur
Pommes amandines
Dessert du jour

INSCRIPTION au repas de l'AG

(attention : pour le **21 mars 2019**
au plus tard)

Adressez un **chèque de 24 € par personne**

libellé à l'ordre de « FGR-FP Val d'Oise »
ou un courriel ou téléphonez
à René MATÉOS 20 allée des lilas 95300 ENNERY
r.mateos@orange.fr, 01 30 38 39 10 ou 06 77 15 30 58

Le BILLET du TRÉSORIER

(aux adhérents « directs »)

Merci aux adhérents « directs »

qui n'ont pas encore réglé

leur **cotisation 2019** de l'adresser à **René MATÉOS**,

20 allée des lilas 95300 ENNERY

dès que possible **afin d'éviter l'envoi d'un RAPPEL**
(chèque à établir à l'ordre de « **FGR-FP 95** ».

montant : voir ci-contre)

Merci de joindre une enveloppe timbrée à votre adresse pour envoi de la carte d'adhérent 2019.

Compte FGR-FP 95 ouvert à la **BRED-banque populaire** :

RIB de ce compte : 10107—00118—BREDFRPPXXX

N° de compte : 00426024668 clé : 64

IBAN : FR76 1010 7001 1800 4260 2466 864

Communiquez votre adresse courriel au trésorier :
vous recevrez alors des infos en direct.

Cotisations année 2019

montant brut mensuel de la pension	Cotisation <u>annuelle</u>
jusqu'à 1100 €	19,20 €
De 1101 € à 1270 €	26,80 €
De 1271 € à 1390 €	31,90 €
De 1391 € à 1610 €	40,00 €
De 1611 € à 1840 €	44,40 €
De 1841 € à 2080 €	52,30 €
De 2081 € à 2 880 €	59,20 €
au-delà de 2880 €	69,40 €

Adhérents directs : réglez votre cotisation dès maintenant !

Adhérez et faites adhérer à la FGR-FP.

Le code des pensions a été sévèrement attaqué... La sécurité sociale est progressivement démantelée. Se regrouper pour défendre le pouvoir d'achat et la protection sociale à un moment de la vie où les retraité(e)s en ont le plus besoin est une nécessité !



Compte rendu de l'assemblée générale du 6 décembre 2019

Philippe MARIE ouvre la séance à 9 h 30 en rappelant que notre section du Val d'Oise n'a toujours pas de secrétaire départemental. Il remercie tous ceux qui l'ont aidé pour la préparation de cette assemblée générale et en particulier René MATEOS. Il excuse quelques absents et souhaite la bienvenue à tous les présents. Ordre du jour :

1 - Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 5 avril 2018. Approuvé à l'unanimité.

2 - Informations rapides.

Philippe MARIE et René MATÉOS seront candidats pour être les délégués du Val d'Oise au congrès du Mans.

La prochaine CE est prévue le vendredi 14.12.2018 à 14h00 à la maison des syndicats de Cergy.

Les premières observations du groupe de travail national sur l'avenir de la FGR sont en attente.

3 - Point financier.

René MATÉOS distribue un tableau donnant la situation financière de la section à la date du 5 décembre 2018. Il rappelle qu'une charge importante est celle de l'édition et de l'expédition du bulletin départemental tandis que le nombre d'adhérents directs diminue de plus en plus alors qu'ils représentent une part importante de nos recettes. Aussi, comme pour beaucoup de départements, nos réserves diminuent encore cette année. La nôtre est passée de la catégorie 3 (excédent) à la catégorie 2 (peu d'excédent). Le coût des affranchissements postaux va encore augmenter en 2019 mais, le nombre d'adresses internet des adhérents étant toujours très faible, nous devons maintenir ce mode d'envoi ! S'en suit un nouvel échange sur les raisons ou explications de la baisse du nombre d'adhérents à la FGR-FP.

4 - Actualités départementales, régionales et nationales.

La CE départementale s'est réunie le mardi 26 juin, le vendredi 26 septembre et le lundi 15 octobre pour, entre autres, la préparation, la relecture et la mise en page du bulletin n°58 ainsi que l'envoi de délégués au congrès du Mans. Philippe MARIE et René MATEOS proposent leurs candidatures et sollicitent notre confiance ! Acceptées à l'unanimité.

Aux AG régionales réunies les mardi 5 juin et mardi 13 novembre, plusieurs membres de la CE ont été présents. **Michele REDOUTE** a rappelé les conditions difficiles dans lesquelles le mouvement social peine à s'organiser face à un gouvernement autoritaire qui agit par ordonnances (loi Travail), crée des commissions qui restent sans suite alors même que des lois existent déjà (loi sur l'Adaptation de la Société au Vieillessement). Un gouvernement qui, sourd au mécontentement général dont témoignent les manifestations, ne négocie pas avec les syndicats ou les corps intermédiaires. Répressif face aux étudiants, aux migrants et à ceux qui les aident, aux chômeurs, il se montre de plus en plus libéral et antisocial dans ses réformes (SNCF, Fonction Publique, Pôle Emploi, Hôpital et Enseignement).

A noter que les comptes rendus de toutes ces réunions sont consultables sur le site <http://www.fgrfp95.webnode.fr>

La FGR-FP 95 reste une section active mais, lors des manifestations de retraités en octobre, il fut regrettable que la participation des retraités de la fonction publique franciliens soit restée bien faible.

Au plan national, l'avenir de la FGR-FP a été évoqué avec le départ éventuel de certains syndicats. Que deviendrait la FGR-FP s'il ne restait plus que FSU et Solidaires ? D'autre part, la difficulté à recruter de nouveaux adhérents, voire garder des adhérents syndiqués partant en retraite, se confirme. Au plan national, ces problèmes se posent également pour la majorité des syndicats. Le déficit de la trésorerie nationale de la FGR se

poursuit en particulier du fait de la diminution du nombre d'adhérents. Pour des mesures d'économie, le congrès n'est plus prévu que tous les 3 ans au lieu de 2. De même, une partition du siège parisien sur un seul niveau, voire son déplacement, sont également envisagés.

5 - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie 95 : présentation de Jean-Marie BONTEMPS

La dernière régionale a consacré son après-midi au regroupement de tous les élus au sein des différents CDCA. Temps d'échanges très utile ! Dans le 95, la Vice-présidence Personnes Agées est occupée par la FGR-FP et le fonctionnement interne est plutôt satisfaisant. Nous avons aussi un représentant dans la « conférence des financeurs ».

Cet organisme gère des sommes très importantes issues de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, elle-même financée notamment par les 0,3% de la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie versée par les retraités. Ces budgets sont au profit des résidences autonomes et pour le financement des projets contre la perte d'autonomie des personnes âgées (présentés par des communes, des CCAS, des associations, etc). Il nous faut veiller à ce que tout cet argent soit bien utilisé (ce qui est le cas) et en totalité (ce qui n'est pas le cas : en 2018 des sommes importantes n'ont pas été distribuées).

Nous sommes aussi impliqués dans la « Charte du bien vieillir en Val d'Oise » signée par plus de 80 communes si l'on compte celles de la communauté de communes « Vexin Centre » qui a signé la charte en leur nom. Ces communes s'engagent à améliorer certains aspects de la vie de nos aînés en allant plus loin que leurs obligations légales.

Lors de la discussion sur le Plan Régional de Santé 2018/2022, nos élus se sont beaucoup impliqués et un certain nombre de « réserves » et de contre-propositions ont été formulées. A noter que le Schéma Départemental pour les Personnes Agées n'est toujours pas en discussion : Le Conseil départemental a plus de 6 mois de retard.

Enfin, une grande consultation a été lancée par la Ministre sur la perte d'autonomie : des centaines de propositions dans un questionnaire à choix multiples et rien de concret mais, en plus, les CDCA n'ont été ni prévenus, ni consultés ! Un regret : la FGR nationale n'a pas réagi.

6 - Le prélèvement de l'impôt à la source (PAS) ; intervention de Henri HERRERA (du syndicat Solidaires Finances)

Henri HERRERA avait déjà développé un long avis pertinent sur le Prélèvement A la Source lors de l'AG du 3 mai 2016 (voir le bulletin n°54 de novembre 2016 pages 4 et 5).

Après avoir parlé de l'utilisation des 30 à 35 milliards d'euros de la « taxe carbone » il a ajouté quelques précisions d'une part sur le cas des 347 niches fiscales et d'autre part sur le problème des tranches d'imposition et de la CSG qui, de prime abord, ne sont pas individuelles mais par foyer fiscal. Quid d'un employeur qui ne paie pas (déjà le cas pour l'URSSAF et la TVA) ? Qui est responsable ?

Autre aspect en janvier 2019: Pour répondre aux nombreuses interrogations suite à la mise en place du P.A.S, le ministère du budget a décidé qu'il n'y aurait pas de congés pour le personnel et une embauche de 1.500 contractuels a été prévue. L'inquiétude demeure à moyenne échéance sur de nouvelles suppressions d'emplois.

*Compte rendu rédigé par
Géo BARBIER et Alain GAVILLET.*

ÉLECTIONS A LA COMMISSION EXÉCUTIVE DÉPARTEMENTALE (CED) ET A LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES COMPTES

La CE est composée de 18 membres élus pour 4 ans et **renouvelables par moitié tous les 2 ans**. Cette année, 6 postes sont vacants.

Les candidatures devront être adressées au trésorier départemental **au plus tard le 25 mars 2019**.

Être candidat(e), c'est participer au fonctionnement de notre section et défendre, au nom de tous, nos justes revendications. C'est aussi aider à la rédaction de notre bulletin départemental. (3 à 4 réunions par an à CERGY).

JE SUIS CANDIDAT(E) :

☐ à la COMMISSION EXÉCUTIVE

Prénom

Nom

☐ à la COMMISSION de CONTRÔLE DES COMPTES

Prénom

Nom

(cocher la case choisie)

dont l'élection aura lieu à l'assemblée générale du 28 mars 2019.

Adresse :

téléphone :

Adresse électronique :

Date :

signature :

Compte financier 2018 de la section du Val d'Oise

PRODUITS				CHARGES			
Nature de l'opération			Montants	Nature de l'opération		Montants	
	Cotisations			Reversement sur cotisations			
P1	Cotisations adhérents directs		1308,50	C1	Cotisations adhérents directs		2025,73
P2	Cotisations adhérents syndiqués		648,00	C2	Cotisation fonds d'aide aux sections		35,80
Recette réelle totale des cotisations				C3	Participation aux frais de la région,		0,00
Autres recettes de fonctionnement					Dépenses de fonctionnement		
P5	INTERETS LIVRET EPARGNE			0,00	C5	Edition bulletin départemental	
P6	PRODUITS FINANCIERS ET AUTRES		0,00	C6	Diffusion du bulletin		1152,00
P9	ACTION FORMATION (RBST FRAIS STAGE)		0,00	C7	Frais de fonctionnement (affr. Fournitures, matériel)		64,42
P10	CONGRES NATIONAL(RBST FRAIS DEPLACEMENT)		0,00	C8	Frais déplacement et mission (titre départ, région)		29,40
P13	DONS FRAIS DES MILITANTS		0,00	C11	Assurance MAIF		185,94
P14	CESSION MATERIEL INFORMATIQUE		0,00	C13	Remboursement frais déplacement		96,60
P16	RECETTES ACTIVITES SPECIFIQUES		360,00	C15	Autres charges		156,41
P18	VIREMENT DU LIVRET CASDEN		2500,00	C16	Dépenses actions spécifiques		378,00
Total des recettes 2018			4816,50		Total des dépenses 2018		6829,11
	Résultat 2018		-2012,61	Cet état financier retrace les mouvements comptables de l'exercice de l'année civile 2018.			
	avoir BRED-banque populaire au 31.12.2018		6165,61				